

Département
du Nord

Canton de
WORMHOUT

Nombre
de conseillers en
exercice
de présents

de votants

15
14
15

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE TERDEGHEM**

Du 18 juin 2020

Arrondissement de
DUNKERQUE

Commune de
TERDEGHEM

N° 24 / 2020

Objet :

Election des
membres de la
commission
d'évaluation des
transferts de charges
au sein de la
Communauté de
Communes de
Flandre Intérieure

L'an deux mil vingt, les dix-huit juis à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de TERDEGHEM s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, suite à la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Etaient présents : Bernard BEUN, Damien DEFRANCE, Irène VISTICOT, Louis BALLOY, Virginie DELESTRE, Brigitte VERHILLE, Arnaud PARENT, Marie-Josèphe SANTRAIN, Nicolas BEUN, Laurent CAILLAU, François PATOU, Florence GIBAUT, Florence VERNIEST, Dorothée MALESYS,

Absents excusés : Jean-Paul GIRAUDET donne pouvoir à Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Dorothée MALESYS

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, selon lequel « il est créé entre l'établissement public de coopération intercommunale Communauté de Communes de Flandre Intérieure et les communes membres, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges.

Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant ;

Considérant que pour traduire sur le plan budgétaire l'extension de compétences, la réduction ou l'élargissement de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, il y a lieu de procéder à la création d'une commission locale entre l'établissement public de coopération intercommunale et les communes membres, chargée d'évaluer les transferts de charge ;

Il est demandé à chaque commune de désigner un membre titulaire et un membre suppléant afin de composer cette commission.

Ceci exposé, il vous est proposé de désigner pour représenter la Commune de TERDEGHEM :

Délégué Titulaire	Délégué suppléant
Bernard BEUN, Maire	VISTICOT Irène, adjoint au Maire

Envoyé en préfecture le 23/06/2020

Reçu en préfecture le 23/06/2020

Affiché le

510

ID : 059-215905878-20200618-24_2020RECTIF-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous –
Préfecture de
DUNKERQUE le
22/06/2020 et
publication le
22/06/2020.

Le Maire

B. BEUN



Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que des

Pour expédition conforme,

Le Maire,

Bernard BEUN

